

États financiers intermédiaires de la

# **FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE**

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

(en dollars canadiens)

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## États de la situation financière

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 (non audité)

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif courant</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	55 013 547 \$	57 847 012 \$
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net	100 060 000	–
Montant à recevoir du courtier (note 6)	5 189 916	5 204 808
Dividendes à recevoir	411 800	–
Actifs dérivés	2 905 694	2 149 582
Souscriptions à recevoir (note 13)	1 739 023	654 800
Placement à court terme (note 5)	1 240 528	51 401 977
Intérêts à recevoir	–	35 778
	<u>166 560 508</u>	<u>117 293 957</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif courant</b>		
Passifs dérivés	1 109 982	1 735 707
Comptes fournisseurs et charges à payer	88 885	80 699
Rachats à payer (note 13)	157 051	103 854
Frais de gestion à payer (note 7)	130 616	95 580
	<u>1 486 534</u>	<u>2 015 840</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>165 073 974 \$</u>	<u>115 278 117 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Série A	719 227 \$	46 649 \$
Série A – JUIL-2022	–	470 233
Série A – AOÛT-2022	–	96 960
Série F	1 107 405	2 674 269
Série F – SEP-2022	–	97 535
Série F – DÉC-2022	–	63 002
Série I	648 776	643 605
Série X	162 598 566	100 046 322
Série X – MAI-2022	–	6 168 839
Série X – AOÛT-2022	–	768 197
Série X – SEP-2022	–	836 782
Série X – OCT-2022	–	1 626 342
Série X – NOV-2022	–	660 286
Série X – DÉC-2022	–	424 296
Série X – JAN-2023	–	654 800
	<u>165 073 974 \$</u>	<u>115 278 117 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## États de la situation financière (suite)

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022 (non audité)  
(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)</b>		
Série A	61 111	3 953
Série A – JUIL-2022	–	39 844
Série A – AOÛT-2022	–	8 214
Série F	88 288	213 784
Série F – SEP-2022	–	7 797
Série F – DÉC-2022	–	5 036
Série I	37 787	37 787
Série X	11 059 905	6 822 948
Série X – MAI-2022	–	422 259
Série X – AOÛT-2022	–	52 396
Série X – SEP-2022	–	57 070
Série X – OCT-2022	–	110 929
Série X – NOV-2022	–	45 034
Série X – DÉC-2022	–	28 937
Série X – JAN-2023	–	44 656
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 8)</b>		
Série A	11,77 \$	11,80 \$
\$Série A – JUIL-2022	–	11,80
Série A – AOÛT-2022	–	11,80
Série F	12,54	12,51
Série F – SEP-2022	–	12,51
Série F – DÉC-2022	–	12,51
Série I	17,17	17,03
Série X	14,70	14,66
Série X – MAI-2022	–	14,61
Série X – AOÛT-2022	–	14,66
Série X – SEP-2022	–	14,66
Série X – OCT-2022	–	14,66
Série X – NOV-2022	–	14,66
Série X – DÉC-2022	–	14,66
Série X – JAN-2023	–	14,66

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom de la Fiducie :



Gestionnaire

Auspice Capital Advisors Ltd.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## États du résultat global

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audité)

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Revenus</b>		
Variation nette de la plus-value latente des placements	1 212 194 \$	1 535 092 \$
\$Gain net réalisé (perte nette réalisée) sur la vente de placements, compte tenu des ajustements de change	(3 030 256)	13 609 265
Revenus d'intérêts	1 825 260	346 956
Revenus de dividendes	1 168 167	–
	<u>1 175 365</u>	<u>15 491 313</u>
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 7)	681 399	472 019
Coûts d'exploitation	165 518	60 688
Frais bancaires	97 895	128 229
Honoraires professionnels	27 675	21 479
Honoraires d'audit	19 838	13 000
Honoraires juridiques	589	–
Impôts sur le revenu	–	2 634
Rémunération au rendement (note 7)	–	1 707 416
	<u>992 914</u>	<u>2 405 465</u>
<b>Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>182 451 \$</u>	<u>13 085 848 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)</b>		
Série A	7 643 \$	24 461 \$
Série A – JUIL-2022	(8 179)	–
Série A – AOÛT-2022	(1 687)	–
Série F	(2 792)	712 739
Série F – OCT-2021	–	71 815
Série F – NOV-2021	–	293 914
Série F – DÉC-2021	–	3 479
Série F – JAN-2022	–	209 764
Série F – MAR-2022	–	15 194
Série F – AVR-2022	–	2 758
Série F – JUIN-2022	–	144
Série F – SEP-2022	(1 540)	–
Série F – DÉC-2022	(980)	–
Série I	5 171	114 379
Série X	403 563	7 533 330
Série X – AOÛT-2021	–	2 190 419
Série X – SEP-2021	–	160 234
Série X – OCT-2021	–	426 235
Série X – NOV-2021	–	375 607
Série X – DÉC-2021	–	378 352
Série X – JAN-2022	–	61 263
Série X – FÉV-2022	–	372 997
Série X – MAR-2022	–	56 966
Série X – AVR-2022	–	110 929
Série X – MAI-2022	(97 333)	(110 231)

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## États du résultat global (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audité)

(en dollars canadiens)

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)	2023	2022
Série X – JUIN-2022	– \$	81 100 \$
Série X – AOÛT-2022	(12 115)	–
Série X – SEP-2022	(13 202)	–
Série X – OCT-2022	(25 682)	–
Série X – NOV-2022	(10 413)	–
Série X – DÉC-2022	(6 666)	–
Série X – JAN-2023	(10 291)	–
Série X – FÉV-2023	(43 046)	–
	<u>182 451 \$</u>	<u>13 085 848 \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 12)</b>		
Série A	0,19 \$	2,54 \$
Série A – JUIL-2022	(0,21)	–
Série A – AOÛT-2022	(0,21)	–
Série F	(0,02)	1,88
Série F – OCT-2021	–	1,85
Série F – NOV-2021	–	1,92
Série F – DÉC-2021	–	1,76
Série F – JAN-2022	–	1,75
Série F – MAR-2022	–	1,13
Série F – AVR-2022	–	0,25
Série F – JUIN-2022	–	0,06
Série F – SEP-2022	(0,20)	–
Série F – DÉC-2022	(0,19)	–
Série I	0,14	3,03
Série X	0,05	2,33
Série X – AOÛT-2021	–	2,29
Série X – SEP-2021	–	2,30
Série X – OCT-2021	–	2,32
Série X – NOV-2021	–	2,35
Série X – DÉC-2021	–	2,24
Série X – JAN-2022	–	2,18
Série X – FÉV-2022	–	1,96
Série X – MAR-2022	–	1,45
Série X – AVR-2022	–	0,33
Série X – MAI-2022	(0,23)	(0,26)
Série X – JUIN-2022	–	0,09
Série X – AOÛT-2022	(0,23)	–
Série X – SEP-2022	(0,23)	–
Série X – OCT-2022	(0,23)	–
Série X – NOV-2022	(0,23)	–
Série X – DÉC-2022	(0,23)	–
Série X – JAN-2023	(0,23)	–
Série X – FÉV-2023	(0,55)	–

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les semestres terminés les 30 juin 2023 et 2022 (non audités) (en dollars canadiens)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Changement de désignation des parts rachetables	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
<b>30 juin 2023</b>						
Série A	46 649 \$	122 400 \$	(14 793) \$	557 328 \$	7 643 \$	719 227 \$
Série A – JUIL-2022	470 233	–	–	(462 054)	(8 179)	–
Série A – AOÛT-2022	96 960	–	–	(95 273)	(1 687)	–
Série F	2 674 269	631 530	(2 353 619)	158 017	(2 792)	1 107 405
Série F – SEP-2022	97 535	–	–	(95 995)	(1 540)	–
Série F – DÉC-2022	63 002	–	–	(62 022)	(980)	–
Série I	643 605	–	–	–	5 171	648 776
Série X	100 046 322	52 009 702	(3 627 496)	13 766 475	403 563	162 598 566
Série X – MAI-2022	6 168 839	–	(22 876)	(6 048 630)	(97 333)	–
Série X – AOÛT-2022	768 197	–	(31 447)	(724 635)	(12 115)	–
Série X – SEP-2022	836 782	–	–	(823 580)	(13 202)	–
Série X – OCT-2022	1 626 342	–	–	(1 600 660)	(25 682)	–
Série X – NOV-2022	660 286	–	–	(649 873)	(10 413)	–
Série X – DÉC-2022	424 296	–	–	(417 630)	(6 666)	–
Série X – JAN-2023	654 800	–	–	(644 509)	(10 291)	–
Série X – FÉV-2023	–	1 182 345	–	(1 139 299)	(43 046)	–
Série X – MAR-2023	–	1 717 660	–	(1 717 660)	–	–
	<u>115 278 117 \$</u>	<u>55 663 637 \$</u>	<u>(6 050 231) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>182 451 \$</u>	<u>165 073 974 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audité)

(en dollars canadiens)

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	Produit de l'émission de parts rachetables	Rachat de parts rachetables	Changement de désignation des parts rachetables	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période
<b>30 juin 2022</b>						
Série A – SÉRIE_INITIALE	165 583 \$	– \$	(140 433) \$	– \$	24 461 \$	49 611 \$
Série A - JUI-2022	–	500 000	–	–	–	500 000
Série F – SÉRIE_INITIALE	4 311 377	–	(2 546 254)	351 029	712 739	2 828 891
Série F – OCT-2021	439 771	–	(511 586)	–	71 815	–
Série F – NOV-2021	1 734 263	–	(2 028 177)	–	293 914	–
Série F – DÉC-2021	22 406	–	(25 885)	–	3 479	–
Série F – JAN-2022	1 364 500	–	(1 574 264)	–	209 764	–
Série F – MAR-2022	–	162 500	–	(177 694)	15 194	–
Série F – AVR-2022	–	140 434	–	(143 192)	2 758	–
Série F – JUIN-2022	–	30 000	–	(30 144)	144	–
Série I	562 752	–	–	–	114 379	677 131
Série X – SÉRIE_INITIALE	43 440 950	10 293 806	(1 646 219)	47 464 850	7 533 330	107 086 717
Série X – AOÛT-2021	12 660 986	–	(258 925)	(14 592 480)	2 190 419	–
Série X – SEP-2021	917 049	–	–	(1 077 283)	160 234	–
Série X – OCT-2021	2 431 744	–	(42 991)	(2 814 988)	426 235	–
Série X – NOV-2021	2 109 139	–	(43 495)	(2 441 251)	375 607	–
Série X – DÉC-2021	2 231 856	–	(2 481)	(2 607 727)	378 352	–
Série X – JAN-2022	373 000	–	(13 898)	(420 365)	61 263	–
Série X – FÉV-2022	–	2 585 056	(31 429)	(2 926 624)	372 997	–
Série X – MAR-2022	–	550 700	–	(607 666)	56 966	–
Série X – AVR-2022	–	5 099 300	(8 129)	(5 202 100)	110 929	–
Série X – MAI-2022	–	6 742 250	–	–	(110 231)	6 632 019
Série X – JUIN-2022	–	14 693 265	–	(14 774 365)	81 100	–
	<u>72 765 376 \$</u>	<u>40 797 311 \$</u>	<u>(8 874 166) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>13 085 848 \$</u>	<u>117 774 369 \$</u>

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audité)

(en dollars canadiens)

	2023	2022
<b>Flux de trésorerie liés aux :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	182 451 \$	13 085 848 \$
Ajustements au titre des éléments hors trésorerie		
Variation nette de la plus-value latente des placements	(1 212 194)	(1 535 092)
Perte nette réalisée (gain net réalisé) sur la vente de placements, compte tenu des ajustements de change	3 030 256	(13 609 265)
Variation des soldes hors caisse		
Diminution (augmentation) du montant à recevoir du courtier	14 892	(2 623 113)
Augmentation des dividendes à recevoir	(411 800)	–
Augmentation (diminution) des intérêts à recevoir	35 778	(10 756)
Augmentation des charges payées d'avance	–	(1 482)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	8 186	106 823
Augmentation des frais de gestion à payer	35 036	33 899
Augmentation de la rémunération au rendement à payer	–	1 600 643
Produit de la vente de placements	–	13 609 265
Achat de placements	(53 098 450)	1 608
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>(51 415 845)</u>	<u>10 658 378</u>
<b>Activités de financement</b>		
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(5 997 034)	(1 938 212)
Produit de l'émission de parts rachetables	54 579 414	31 741 004
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>48 582 380</u>	<u>29 802 792</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(2 833 465)	40 461 170
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	57 847 012	69 122 207
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<u>55 013 547 \$</u>	<u>109 583 377 \$</u>
<b>Informations complémentaires*</b>		
Intérêts reçus	1 861 038	336 201
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôts	756 367	–

\* Inclus dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation



# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## Inventaire du portefeuille

Au 30 juin 2023 (non audité)

(en dollars canadiens)

Nombre d'actions/ de parts	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Actions canadiennes</b>			
2 000 000	FNB d'épargne à intérêt élevé Purpose	100 235 296 \$	100 060 000 \$	60,62
	<b>Placements détenus, montant net</b>	<b><u>100 235 296 \$</u></b>	100 060 000	60,62
	Gain latent, contrats à terme normalisés (annexe 1)		1 795 712	1,09
	<b>Autres actifs, nets</b>		<u>63 218 262</u>	<u>38,29</u>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b><u>165 073 974 \$</u></b>	<b><u>100,00</u></b>

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

## Inventaire du portefeuille (suite)

Au 30 juin 2023 (non audité)

(en dollars canadiens)

Quantité	Contrat de change		Date de règlement	Actif (passif) dérivé
<b>Contrats à terme standardisés</b>				
		<b>Position longue</b>		
421	CME	DOLLAR CANADIEN	Septembre 2023	(77 843) \$
149	CME	LIVRE STERLING 62500	Septembre 2023	(48 678)
146	IFUS	N.Y. SUCRE N° 11 (SB)	Juillet 2024	(176 878)
120	CBT	MAÏS	Septembre 2023	(548 633)
106	CME	NIKKEI 225	Septembre 2023	442 679
104	CME	S&P 500	Septembre 2023	412 684
87	SGX	USD/CNH	Septembre 2023	110 509
79	CME	NASDAQ 100	Septembre 2023	355 650
57	COMX	OR	août 2023	(101 167)
53	COMX	ARGENT	Septembre 2023	5 693
36	CBT	OBLIGATION DU TRÉSOR 5 ANS	Septembre 2023	(32 045)
33	CBT	OBLIGATION DU TRÉSOR 10 ANS	Septembre 2023	(20 956)
31	CME	EURO FX	Septembre 2023	11 105
16	CBT	OBLIGATIONS DU TRÉSOR À 30 ANS	Septembre 2023	(2 400)
		<b>Position courte</b>		
-129	CME	YEN JAPONAIS	Septembre 2023	529 630
-90	SGX	SICOM TSR 20	Septembre 2023	2 158
-61	LME	ZINC	Septembre 2023	168 338
-49	NYME	PLATINE	Octobre 2023	(34 709)
-47	IFUS	LONG (10 ANS) GILT	Septembre 2023	121 217
-42	IFUS	CAFÉ C	Septembre 2023	(8 416)
-42	CBT	SOJA	Mars 2024	8 937
-31	COMX	CUIVRE (HAUTE TENEUR)	Septembre 2023	159 575
-29	CFE	INDICE DE VOLATILITÉ	Juillet 2023	76 092
-28	IFUS	COTON NEW YORK	Décembre 2023	13 842
-28	CBT	BLÉ	Septembre 2023	123 231
-18	CME	DOLLAR AUSTRALIEN	Septembre 2023	19 630
-16	SGX	SICOM TSR 20	Octobre 2023	(40)
-14	NYME	PÉTROLE BRUT LÉGER ESSENCE RBOB AU PORT DE NEW YORK	août 2023	(5 230)
-11	NYME	HENRY HUB GAZ NAT. (NG)	Septembre 2023	(52 989)
-10	NYME	HENRY HUB GAZ NAT. (NG)	Janvier 2024	205 710
-9	IFUS	INDICE NY US DOLLAR (1000) ESSENCE RBOB AU PORT DE NEW YORK	Septembre 2023	7 728
-9	NYME	ESSENCE RBOB AU PORT DE NEW YORK	Décembre 2023	48 362
-5	NYME	PALLADIUM	Septembre 2023	58 057
-2	LME	NICKEL	août 2023	24 865
<b>Actif dérivé</b>				<b>2 905 694 \$</b>
<b>Passif dérivé</b>				<b>(1 109 982)</b>
				<b>1 795 712 \$</b>

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 1

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

## Constitution de la fiducie et nature des activités :

Fiducie Auspice Diversifiée (la « Fiducie ») est une fiducie d'investissement qui a été créée sous le régime des lois de la province de l'Alberta aux termes d'une convention de fiducie dans sa version modifiée et mise à jour datée du 31 janvier 2023 (la « convention de fiducie »). Fiducie RBC Services aux Investisseurs, société de fiducie constituée en vertu des lois du Canada, est le dépositaire et le fiduciaire (le « fiduciaire »). Le fiduciaire est chargé de gérer les activités et les affaires de la Fiducie. Auspice Capital Advisors Ltd., société constituée sous le régime des lois de la province de l'Alberta, est le gestionnaire de la Fiducie (le « gestionnaire »). Le fiduciaire a délégué au gestionnaire la responsabilité de tous les aspects de la gestion de la Fiducie. La Fiducie a commencé ses activités le 1<sup>er</sup> octobre 2009. L'adresse du siège social de la Fiducie est Suite 510, 1000 – 7th Avenue S.W., Calgary (Alberta) T2P 5L5.

L'objectif de placement de la Fiducie consiste à générer des rendements sur les placements dans des marchandises, sur les opérations sur celles-ci ou sur l'exposition à celles-ci, avec le résultat potentiel de générer des rendements qui sont indépendants des placements en actions, en titres à revenu fixe et la plupart des stratégies alternatives.

Le succès de la Fiducie dépend des services continus du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments et au recours au levier financier, y compris le risque lié aux dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, la rotation du portefeuille, l'exposition aux devises et les fluctuations des taux d'intérêt.

Le 1<sup>er</sup> mars 2023, la Fiducie, qui était alors un fonds offert au moyen d'une notice d'offre, est devenue un fonds commun de placement alternatif ouvert.

## 1. Mode de présentation :

### a) Déclaration de conformité :

Ces états financiers intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et respectent les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par le Conseil des normes comptables internationales (IASB). Les méthodes appliquées dans les présents états financiers intermédiaires sont fondées sur les IFRS publiées et en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les périodes présentées. Ces états financiers intermédiaires ont été approuvés par le gestionnaire de la Fiducie le 17 août 2023.

### b) Base d'évaluation :

Ces états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation :

Les présents états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Fiducie.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 2

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

## 2. Principales méthodes comptables :

### a) Classement :

La Fiducie classe ses placements à court terme, ses placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres et ses dérivés à titre d'actifs et de passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les montants à recevoir du courtier, les dividendes à recevoir, les intérêts à recevoir et les souscriptions à recevoir sont classés comme des actifs financiers et sont par la suite évalués au coût amorti seulement si les deux critères suivants sont remplis :

- i) la détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ii) les conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les créateurs et charges à payer, les rachats à payer et les frais de gestion à payer sont classés dans les passifs financiers et sont par la suite évalués au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Le coût amorti d'un actif financier ou d'un passif financier correspond au montant auquel l'actif financier ou le passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, moins tout remboursement de capital, plus ou moins l'amortissement cumulé entre le montant initial et le montant à l'échéance ajusté pour tenir compte de la dépréciation.

### b) Instruments financiers :

La Fiducie est tenue de classer ses instruments financiers selon une hiérarchie des justes valeurs qui reflète l'importance des données utilisées pour évaluer les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs, en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données ou les méthodes utilisées pour évaluer les titres ne sont pas nécessairement une indication du risque associé à un placement dans ces titres.

Les trois niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont les suivants :

Niveau 1 – Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement (sous forme de prix) ou indirectement (déterminées à partir de prix);

Niveau 3 – Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les changements de méthodes d'évaluation peuvent entraîner des transferts vers ou depuis le niveau attribué à un placement. La Fiducie comptabilise les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs à la fin de la période de présentation de l'information financière au cours de laquelle le changement a eu lieu.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, les placements de la Fiducie étaient classés au niveau 1, car à chaque date d'évaluation, ils étaient négociés activement et cotés le dernier jour ouvrable de chaque mois. Il n'y a eu aucun transfert d'instruments entre les niveaux au cours des périodes présentées.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 3

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### c) Entité d'investissement :

La Fiducie a déterminé qu'elle est une entité d'investissement au sens d'IFRS 10, États financiers consolidés, et des modifications apportées à IFRS 10, étant donné que les conditions suivantes sont réunies :

- i) La Fiducie a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) La Fiducie s'est engagée envers ses investisseurs à investir des fonds uniquement dans le but de tirer un rendement de la plus-value du capital et du revenu de placement;
- iii) La Fiducie évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

### d) Évaluation des investissements :

La juste valeur des actifs et passifs financiers négociés sur des marchés actifs (comme les dérivés et les titres négociables cotés) est fondée sur les cours du marché. Conformément aux dispositions du prospectus simplifié de la Fiducie, les positions de placement sont évaluées en fonction du dernier cours du marché afin de déterminer l'actif net par part aux fins des souscriptions et des rachats. Aux fins de la présentation de l'information financière, la Fiducie utilise le dernier cours pour les actifs financiers et les passifs financiers lorsque ce cours s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur du jour. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Lorsque la Fiducie détient des dérivés présentant des risques de marché qui se compensent, elle utilise la moyenne des cours acheteur et vendeur comme base d'établissement de la juste valeur des positions dont les risques se compensent et elle applique, selon le cas, le cours acheteur ou le cours vendeur à la position ouverte nette.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 4

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

### e) Compensation d'instruments financiers :

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, la Fiducie conclut diverses conventions-cadres de compensation ou ententes semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'état de la situation financière, mais qui permettent tout de même de déduire les montants dans certaines circonstances, comme une faillite ou une résiliation de contrats.

### f) Comptabilisation/décomptabilisation :

Les actifs financiers et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la date de transaction, soit la date à laquelle la Fiducie devient partie aux dispositions contractuelles. Les autres actifs et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur, et les coûts d'opérations sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat global. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la JVRN sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission.

### g) Commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille :

Les commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille sont des coûts différentiels directement attribuables à l'acquisition, à l'émission ou à la cession d'un placement. Ils comprennent les honoraires et les commissions versés aux agents, aux conseillers et aux courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses, ainsi que les taxes et les droits de transfert. La Fiducie n'effectue pas d'opérations comportant des rabais de courtage.

### h) Coût des placements :

Le coût des placements correspond à la somme payée pour chaque titre et il est déterminé selon la méthode du coût moyen, mais exclut les commissions et autres coûts d'opérations du portefeuille.

### i) Opérations et revenus de placement :

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de l'opération. Le revenu d'intérêts est comptabilisé quotidiennement. Le gain réalisé ou la perte subie à la vente de placements et la plus-value ou la moins-value latente des placements sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 5

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite) :

j) Conversion de devises :

La monnaie fonctionnelle et de présentation de la Fiducie est le dollar canadien et toutes les valeurs sont arrondies au dollar le plus près, sauf indication contraire. La juste valeur des placements étrangers et des autres actifs et passifs libellés en devises est convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à 16 h 30, heure normale de l'Est, chaque jour d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en devises ainsi que le revenu connexe sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur aux dates respectives de ces opérations.

k) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part :

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie particulière de parts par le nombre total de parts de cette catégorie particulière en circulation à la fin de la période.

l) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part, se fonde sur l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables affecté à chaque catégorie de parts, divisé par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de cette catégorie au cours de la période.

m) Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts en espèces et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des placements dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois.

n) Placements à court terme :

Les placements dont l'échéance est de plus de trois mois, mais qui viennent à échéance au cours du prochain exercice, sont classés comme des placements à court terme et sont réputés être comptabilisés à la JVRN.

o) Contrats de change à terme :

La Fiducie peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture ou pour prendre une position à l'égard d'une devise en particulier. À la conclusion d'un contrat, le gain ou la perte est inscrit au poste « Gain net réalisé (perte nette réalisée) à la vente de dérivés, compte tenu des ajustements de change » de l'état du résultat global. Les montants non réglés à la clôture des contrats de change à terme sont inscrits au poste « Montant à recevoir sur les contrats de change à terme » ou « Montant à payer pour les contrats de change à terme » dans l'état de la situation financière.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 6

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

### 3. Estimations et jugements comptables critiques :

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et elle doit faire des estimations et formuler des hypothèses concernant l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par la Fiducie aux fins de la préparation des états financiers :

a) Classement et évaluation des placements et application de l'option de la juste valeur :

Pour classer et évaluer les instruments financiers détenus par la Fiducie, le gestionnaire de placements est tenu de poser des jugements importants quant à la question de savoir si l'activité de la Fiducie consiste à gérer son portefeuille de placements et à évaluer le rendement selon la méthode de la juste valeur et si le portefeuille de placements n'est pas détenu pour percevoir les flux de trésorerie contractuels ni à la fois pour percevoir les flux de trésorerie contractuels et pour vendre des actifs financiers. Les jugements les plus importants portent sur l'évaluation et la détermination du modèle opérationnel approprié permettant de décider que les placements de la Fiducie sont classés comme étant à la JVRN selon IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »).

b) Classement des parts émises :

Pour déterminer si les parts émises par la Fiducie doivent être classées en tant que passif ou capitaux propres, la direction a évalué si les parts sont dotées d'un engagement contractuel visant à remettre de la trésorerie ou un autre actif financier à une autre entité, si les parts sont remboursables au gré du porteur et si les critères d'IAS 32 Instruments financiers ont été remplis. Il a été déterminé que les parts doivent être classées en tant que passif financier.

### 4. Trésorerie et équivalents de trésorerie :

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse auprès de la Banque Royale du Canada, de la Fiducie RBC Services aux Investisseurs et de RBC Dominion valeurs mobilières. Au 30 juin 2023, la Fiducie ne détenait pas de CPG. Le 31 décembre 2022, la Fiducie détenait des CPG d'une durée initiale de 3 mois et assortis d'un taux de rendement effectif de 4,7 % à 4,95 % par an.

### 5. Placements à court terme et actifs donnés en garantie :

Les placements à court terme comprennent des bons du Trésor du gouvernement du Canada (bons du Trésor) et des CPG auprès de la Banque Royale du Canada d'une juste valeur totale de 1 240 528 \$ (coût : 1 234 875 \$) au 30 juin 2023 (juste valeur de 51 396 977 \$ (coût : 51 236 050 \$) au 31 décembre 2022).

Les placements à court terme représentent des actifs financiers donnés en garantie ou sur marge à des courtiers à l'égard de contrats à terme standardisés ouverts. La Fiducie a recours à RBC Dominion valeurs mobilières pour la négociation de ces contrats à terme standardisés. Les actifs financiers donnés en garantie sont présentés dans les placements à court terme dans les états de la situation financière et ne sont pas compensés par un gain latent sur les contrats à terme standardisés.



# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 7

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

## 6. Montant à recevoir du courtier :

Le montant à recevoir du courtier consiste en un compte qui détient des soldes de trésorerie et des placements à court terme très liquides. Les montants à recevoir des courtiers se présentent comme suit :

	30 juin 2023	31 décembre 2022
RBC Dominion valeurs mobilières	5 189 916	5 204 808
	5 189 916 \$	5 204 808 \$

Le montant à recevoir du courtier représente les actifs financiers donnés en garantie ou sur marge aux courtiers à l'égard des contrats à terme standardisés ouverts. La Fiducie a recours à RBC Dominion valeurs mobilières pour la négociation de ces contrats à terme standardisés. Les actifs financiers donnés en garantie sont présentés dans les montants à recevoir du courtier dans les états de la situation financière et ne sont pas compensés par les actifs et les passifs dérivés.

## 7. Opérations entre parties liées :

### (a) Frais de gestion :

La Fiducie verse au gestionnaire des frais de gestion qui sont calculés et versés mensuellement, à l'avance, correspondant à un douzième du pourcentage déterminé de l'actif net de la série attribuable aux porteurs de parts rachetables le dernier jour ouvrable de chaque mois, plus les souscriptions et moins les rachats pour le nouveau mois. Les pourcentages utilisés pour calculer les frais de gestion sont les suivants :

Parts de série A	2,0 % par an
Parts de série F	1,0 % par an
Parts de série G	2,0 % par an
Parts de série H	1,0 % par an
Parts de série S	2,0 % par an
Parts de série X	1,0 % par an

Aucuns frais de gestion ne sont payables par la Fiducie au gestionnaire sur les parts de série I.

Aucune part de série G et de série H n'a été émise.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 8

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

## 7. Opération entre parties liées (suite) :

### b) Rémunération au rendement :

Le gestionnaire recevra également une rémunération au rendement de la Fiducie (sauf dans le cas des parts de série G et de série H, dont la moitié est versée au courtier participant) qui est calculée et cumulée mensuellement et payée à la dernière date d'évaluation en juin et en décembre de chaque année (chacune, une « date d'évaluation du rendement ») et au rachat de parts de série A, de série F, de série G, de série H, de série S ou de série X. Ces frais seront calculés à un taux correspondant à 20 % (15 % dans le cas de la série G) du montant de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables avant la rémunération au rendement de chaque série qui excède la limite supérieure respective de chacune des séries (autres que la série X), majorés des taxes applicables. La rémunération au rendement de la série X sera calculée à un taux correspondant à 15 % du montant de l'actif net des séries attribuable aux porteurs de parts rachetables avant la rémunération au rendement qui excède la limite supérieure et le taux de rendement minimal.

La limite supérieure d'une série est calculée comme le montant généralement correspondant à l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la série à la dernière date d'évaluation du rendement à laquelle une rémunération au rendement a été versée pour cette série, majorée du prix de souscription total de toutes les parts de cette série émises depuis cette date d'évaluation du rendement, moins le prix de souscription ou l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de ces parts rachetées depuis cette date d'évaluation du rendement. Aucune rémunération au rendement n'est payable à l'égard des parts de série I.

Le taux de rendement minimal correspond au rendement minimal que la série doit obtenir avant qu'une rémunération au rendement ne soit payable au gestionnaire. Le taux de rendement minimal est établi chaque jour comme le résultat de la multiplication du pourcentage applicable du taux des bons du Trésor du gouvernement du Canada à 90 jours. Le taux est disponible sur le site Web de la Banque du Canada.

Pour la période close le 30 juin 2023, la Fiducie a engagé des frais de 681 399 \$ (472 019 \$ en 2022), dont une tranche de 130 616 \$ (95 950 \$ au 31 décembre 2022) doit être versée au 30 juin 2023.

## 8. Parts rachetables de la Fiducie :

La Fiducie est autorisée à émettre un nombre illimité de parts rachetables, pouvant être émises en un nombre illimité de séries, chacune représentant une participation véritable égale et indivise dans l'actif net de la Fiducie. La Fiducie a actuellement autorisé les séries de parts suivantes : A, F, G, H, I, S et X. Chaque part de chaque série confère à son porteur le droit de voter, à raison d'une voix pour chaque tranche de 1 \$ de l'actif net attribué à cette part, et le droit de participer en parts égales à toutes les distributions versées par la Fiducie. Les parts rachetables d'une série peuvent être regroupées et/ou redésignées par le gestionnaire. Si une souscription est acceptée, les parts seront réputées émises le jour ouvrable suivant la date d'évaluation pertinente.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 9

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

## 8. Parts rachetables de la Fiducie (suite) :

Les parts rachetables de la Fiducie remises aux fins de rachat peuvent être rachetées à toute date d'évaluation de fin de mois (chacune, une « date de rachat ») en donnant au gestionnaire un préavis écrit d'au moins 10 jours ouvrables avant cette date de rachat. Le produit du rachat correspondra à la valeur liquidative par part de la série des parts rachetées à la date de rachat, déduction faite de tous les frais et déductions applicables.

Les opérations sur les parts au cours de la période close le 30 juin 2023 se présentent comme suit :

	Parts rachetables, début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Changement de désignation des parts rachetables	Parts rachetables, fin de la période :
<b>30 juin 2023</b>					
Série A	3 953	10 346	(1 258)	48 070	61 111
Série A – JUIL-2022	39 844	–	–	(39 844)	–
Série A – AOÛT-2022	8 214	–	–	(8 214)	–
Série F	213 784	50 064	(188 393)	12 833	88 288
Série F – SEP-2022	7 797	–	–	(7 797)	–
Série F – DÉC-2022	5 036	–	–	(5 036)	–
Série I	37 787	–	–	–	37 787
Série X	6 822 948	3 531 486	(248 224)	953 695	11 059 905
Série X – MAI-2022	422 259	–	(1 591)	(420 668)	–
Série X – AOÛT-2022	52 396	–	(2 179)	(50 217)	–
Série X – SEP-2022	57 070	–	–	(57 070)	–
Série X – OCT-2022	110 929	–	–	(110 929)	–
Série X – NOV-2022	45 034	–	–	(45 034)	–
Série X – DÉC-2022	28 937	–	–	(28 937)	–
Série X – JAN-2023	44 656	–	–	(44 656)	–
Série X – FÉV-2023	–	78 939	–	(78 939)	–
Série X – MAR-2023	–	119 008	–	(119 008)	–

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 10

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

## 8. Parts rachetables de la Fiducie (suite) :

Les opérations sur les parts au cours de la période close le 30 juin 2022 se présentent comme suit :

	Parts rachetables, début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Changement de désignation des parts rachetables	Parts rachetables, fin de la période :
<b>30 juin 2022</b>					
Série A – SÉRIE_INITIALE	15 340	–	(11 387)	–	3 953
Série A – JUI-2022	–	39 844	–	–	39 844
Série F – SÉRIE_INITIALE	379 683	–	(181 477)	15 578	213 784
Série F – OCT-2021	38 735	–	(38 735)	–	–
Série F – NOV-2021	153 122	–	(153 122)	–	–
Série F – DÉC-2021	1 973	–	(1 973)	–	–
Série F – JAN-2022	120 165	–	(120 165)	–	–
Série F – MAR-2022	–	13 443	–	(13 443)	–
Série F – AVR-2022	–	10 820	–	(10 820)	–
Série F – JUIN-2022	–	2 278	–	(2 278)	–
Série I	37 787	–	–	–	37 787
Série X – SÉRIE_INITIALE	3 294 045	663 671	(113 740)	3 060 201	6 904 177
Série X – AOÛT-2021	959 862	–	(16 800)	(943 062)	–
Série X – SEP-2021	69 529	–	–	(69 529)	–
Série X – OCT-2021	184 383	–	(2 792)	(181 591)	–
Série X – NOV-2021	160 210	–	(2 821)	(157 389)	–
Série X – DÉC-2021	169 236	–	(159)	(169 077)	–
Série X – JAN-2022	28 284	–	(910)	(27 374)	–
Série X – FÉV-2022	–	191 802	(2 098)	(189 704)	–
Série X – MAR-2022	–	39 168	–	(39 168)	–
Série X – AVR-2022	–	335 991	(527)	(335 464)	–
Série X – MAI-2022	–	429 057	–	–	429 057
Série X – JUIN-2022	–	952 537	–	(952 537)	–

### Informations sur le capital :

Le capital de la Fiducie est représenté par les parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, le cas échéant, et au paiement d'une quote-part fondée sur la valeur liquidative par part de la Fiducie au moment du rachat. La Fiducie n'est assujettie à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en matière de capital en ce qui concerne les souscriptions et les rachats de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à ses objectifs et stratégies de placement, et aux pratiques de gestion des risques décrites à la note 9, la Fiducie s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés, tout en maintenant suffisamment de liquidités pour répondre aux demandes de rachat, ces liquidités étant augmentées par des emprunts à court terme ou la cession de placements, le cas échéant.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 11

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

## 9. Instruments financiers :

Gestion des risques liés aux instruments financiers :

Dans le cours normal de ses activités, la Fiducie est exposée à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change). La valeur des placements au sein du portefeuille de la Fiducie peut fluctuer quotidiennement en raison de l'évolution des taux d'intérêt, de la conjoncture économique et du marché en général. Le niveau de risque dépend de l'objectif de placement de la Fiducie et du type de titres composant ses placements.

### a) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation ou d'un engagement qu'elle a conclu avec la Fiducie.

La principale concentration du risque de crédit réside dans la solvabilité du courtier en contrats à terme standardisés et des banques.

L'exposition maximale au risque de crédit correspond au montant de la trésorerie, du compte sur marge de la Fiducie auprès du courtier et des placements à court terme. La Fiducie atténue le risque de crédit global en ayant recours à plusieurs courtiers et en réduisant au minimum l'encours des marges en ayant recours à des banques de l'annexe 1.

### b) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Fiducie ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

L'exposition de la Fiducie au risque de liquidité est concentrée dans les rachats de parts en espèces périodiques. La Fiducie investit principalement dans des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et dont elle peut facilement se départir. De plus, la Fiducie conserve généralement suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

La Fiducie peut avoir recours à des dérivés pour atténuer son exposition à certains risques. Rien ne garantit qu'il existera un marché pour certains instruments dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites sur la négociation des instruments dérivés.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 12

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

---

## 9. Instruments financiers (suite) :

### c) Risque de prix autre :

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'instruments financiers fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change).

Tous les placements comportent un risque de perte de capital. Le gestionnaire cherche à atténuer ce risque en sélectionnant soigneusement et en diversifiant les titres et les autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement de la Fiducie. À l'exception des options vendues et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles sur les options vendues et les titres vendus à découvert peuvent être illimitées. Le gestionnaire surveille régulièrement l'ensemble des positions de la Fiducie sur le marché. Les instruments financiers détenus par la Fiducie sont exposés au risque de marché découlant des incertitudes entourant les prix futurs des instruments.

Une hausse ou une baisse de 1 % d'un indice général des contrats à terme standardisés au 30 juin 2023 aurait eu une incidence sur l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de la Fiducie à hauteur d'environ 1 663 732 \$ (686 589 \$ au 31 décembre 2022).

### d) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations des taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque la Fiducie investit dans des contrats à terme standardisés qui l'exposent à des instruments financiers portant intérêt. La Fiducie est exposée au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue en raison des variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt est minime pour la trésorerie et les équivalents de trésorerie investis aux taux d'intérêt du marché à court terme. Les montants des expositions relatives sont détaillés dans l'état de la situation financière. La sensibilité au risque de prix associée aux taux d'intérêt sur les contrats à terme standardisés est présentée à la rubrique « Risque de prix autre » ci-dessus.

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 13

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

## 9. Instruments financiers (suite) :

### e) Risque de change :

Le risque de change est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des cours des monnaies étrangères.

Le risque de change découle des instruments financiers (y compris la trésorerie et les équivalents de trésorerie) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien, qui représente la monnaie fonctionnelle de la Fiducie. La Fiducie peut conclure des contrats à terme sur devises à des fins de couverture pour réduire son exposition aux devises ou pour s'exposer à des devises. L'exposition relative aux contrats à terme standardisés est présentée en détail dans l'état du portefeuille de placements. La sensibilité au risque de prix associée aux devises sur les contrats à terme standardisés est présentée à la rubrique « Risque de prix autre » ci-dessus.

Au 30 juin 2023 et au 31 décembre 2022, la Fiducie était également exposée aux devises suivantes, indiquées en dollars canadiens (« CAD ») :

Devise	Exposition			Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 1 % du CAD par rapport aux autres devises		
	Monétaire	Non-monétaire	Total	Monétaire	Non-monétaire	Total
<b>30 juin 2023</b>						
Dollar américain	12 113 000 \$	– \$	12 113 000 \$	121 130 \$	– \$	121 130 \$
Euro	(58 178)	–	(58 178)	(582)	–	(582)
Livre sterling	107 197	–	107 197	1 072	–	1 072
Yen japonais	15 625	–	15 625	156	–	156
Dollar de Hong Kong	(197 567)	–	(197 567)	(1 976)	–	(1 976)
Yuan Renminbi chinois	147 279	–	147 279	1 473	–	1 473
	12 127 356 \$	– \$	12 127 356 \$	121 273 \$	– \$	121 273 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables						
	7,35	–	7,35	0,07	–	0,07

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 14

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

## 9. Instruments financiers (suite) :

e) Risque de change (suite) :

Devise	Exposition			Incidence d'un renforcement ou d'un affaiblissement de 1 % du CAD par rapport aux autres devises		
	Monétaire	Non-monétaire	Total	Monétaire	Non-monétaire	Total
<b>31 décembre 2022</b>						
Dollar américain	14 611 867 \$	– \$	14 611 867 \$	146 119 \$	– \$	146 119 \$
Euro	(29 172)	–	(29 172)	(292)	–	(292)
Livre sterling	(4 823)	–	(4 823)	(48)	–	(48)
Yen japonais	17 499	–	17 499	175	–	175
Dollar de Hong Kong	270 686	–	270 686	2 707	–	2 707
Yuan Renminbi chinois	490 825	–	490 825	4 908	–	4 908
	<u>15 356 882 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>15 356 882 \$</u>	<u>153 569 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>153 569 \$</u>
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables						
	13,32	–	13,32	0,13	–	0,13

## 10. Charges :

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager, et de payer à partir des biens de la Fiducie, tous les frais ou dépenses qui, de l'avis du gestionnaire, sont nécessaires, accessoires ou appropriés à l'exercice de l'un des objectifs de la convention de fiducie, y compris, notamment, tous les frais liés à la gestion et à l'administration de la Fiducie. La Fiducie est responsable des impôts sur le revenu ou des taxes d'accise et des commissions de courtage sur les opérations de portefeuille.

## 11. Impôts sur le revenu :

La Fiducie est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) (la « Loi de l'impôt ») et, par conséquent, elle n'est pas assujettie à l'impôt sur son bénéfice net imposable pour l'année d'imposition qui se termine en décembre, y compris les gains en capital nets réalisés, qui sont payés ou payables à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute partie du revenu net et des gains en capital nets réalisés de la Fiducie qui n'est pas ainsi payée ou payable est assujettie à l'impôt sur le revenu. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou payable est généralement recouvrable en vertu des dispositions de remboursement contenues dans les lois fiscales, au fur et à mesure des rachats. La Fiducie a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et une partie suffisante du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas être assujettie à l'impôt sur le revenu.

Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées sur vingt ans et être déduites du revenu imposable futur. Les pertes en capital aux fins de l'impôt sur le revenu peuvent être reportées indéfiniment et déduites des gains en capital futurs.



# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 15

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

## 12. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes se terminant les 30 juin 2023 et 2022 se calcule comme suit :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>30 juin 2023</b>			
Série A	7 643 \$	39 718	0,19 \$
Série A – JUIL-2022	(8 179)	39 844	(0,21)
Série A – AOÛT-2022	(1 687)	8 214	(0,21)
Série F	(2 792)	158 386	(0,02)
Série F – SEP-2022	(1 540)	7 797	(0,20)
Série F – DÉC-2022	(980)	5 036	(0,19)
Série I	5 171	37 996	0,14
Série X	403 563	8 090 800	0,05
Série X – MAI-2022	(97 333)	422 259	(0,23)
Série X – AOÛT-2022	(12 115)	52 396	(0,23)
Série X – SEP-2022	(13 202)	57 070	(0,23)
Série X – OCT-2022	(25 682)	110 929	(0,23)
Série X – NOV-2022	(10 413)	45 034	(0,23)
Série X – DÉC-2022	(6 666)	28 937	(0,23)
Série X – JAN-2023	(10 291)	44 656	(0,23)
Série X – FÉV-2023	(43 046)	78 939	(0,55)

# FIDUCIE AUSPICE DIVERSIFIÉE

Notes annexes, page 16

Pour les semestres clos les 30 juin 2023 et 2022 (non audités)

## 12. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (suite) :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de l'exercice	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>30 juin 2022</b>			
Série A – SÉRIE_INITIALE	24 461 \$	9 615	2,54 \$
Série F – SÉRIE_INITIALE	712 739	379 655	1,88
Série F – OCT-2021	71 815	38 735	1,85
Série F – NOV-2021	293 914	153 122	1,92
Série F – DÉC-2021	3 479	1 973	1,76
Série F – JAN-2022	209 764	120 165	1,75
Série F – MAR-2022	15 194	13 443	1,13
Série F – AVR-2022	2 758	10 820	0,25
Série F – JUIN-2022	144	2 278	0,06
Série I	114 379	37 787	3,03
Série X – SÉRIE_INITIALE	7 533 330	3 233 506	2,33
Série X – AOÛT-2021	2 190 419	954 999	2,29
Série X – SEP-2021	160 234	69 529	2,30
Série X – OCT-2021	426 235	183 540	2,32
Série X – NOV-2021	375 607	159 736	2,35
Série X – DÉC-2021	378 352	169 182	2,24
Série X – JAN-2022	61 263	28 133	2,18
Série X – FÉV-2022	372 997	190 733	1,96
Série X – MAR-2022	56 966	39 168	1,45
Série X – AVR-2022	110 929	335 817	0,33
Série X – MAI-2022	(110 231)	429 057	(0,26)
Série X – JUIN-2022	81 100	952 537	0,09

## 13. Souscriptions à recevoir et rachats à payer :

Les souscriptions à recevoir se rapportent à l'émission de parts de la Fiducie aux porteurs de parts avant les entrées de trésorerie. Les rachats à payer comprennent les montants dus aux porteurs de parts par suite du rachat de parts au cours de la période.